

Saint-Denis, le 4 mai 2012

CIRCULAIRE RELATIVE A L'AFFECTATION D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET
ENSEIGNANTS AUX GRANDS SECTEURS DE FORMATION

Pascal BINCZAK
Président de l'université

En application de la décision de la commission de contrôle des opérations électorales en date du 2 mai 2012, doivent relever du grand secteur de formation « Lettres, sciences humaines et sociales » (LSHS), les enseignants-chercheurs et enseignants suivants :

Madame Catherine FRECHE-PUIGELIER,
Madame Helène GAUMONT-PRAT,
Madame Sylvie CHAPPAN,
Monsieur Claude GRELLIER,
Monsieur Manuel DELAMARRE,
Monsieur Franck NORMAND.

Le président



UNIVERSITÉ PARIS 8
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Diffusion :

- par affichage : annexe 2 de l'arrêté n°2012-085 portant convocation des électeurs pour les élections des représentants du collège A au conseil d'administration,
- par allp8 : arrêté n°2012-085 portant convocation des électeurs,
- par notification individuelle par courriel et par courrier aux intéressés.